de tourisme, 87 camions, 45 camionnettes 54 motocyclettes, 4 tracteurs, 1 cyclecar, 12 vélos moteur, 1 ambulance et 1 benne, soit un total de 436 véhicules et une proportion d'un véhicule par 25 habitants environ.

Etat Civil. — Naissance : Georges Henneman, à la Maternité municipale, place Fénelon.

Publication : Gaston Constant, ébarbeur, rue des Quatre Ormeaux, 53 et Luciennes Bousseimaere, s. p., à Marquette-lez-Lille.

TOUFFLERS

Société de S. M. « Saint-Ghislain ». — Assemblée générale trimestrielle dimanche 16, à 15 h. 30, estaminet du Beau Passage. La commission se réunira à 14 h. 30.

FLERS

Consultation des nourrissons. — Pour la section du Breucq, mercredi 12 janvier, à 15 h. 30, à l'école maternelle rue Gambetta, en présence de M. Berthou Georges, docteur et de Mme Aron-Fourrier, sage-femme.

Secours aux chômeurs. — Paiement des allocations aux chômeurs complets admis pour la période du 3 au 9 janvier, mercredi 12 janvier, à 11 h., au bureau rue J.-B. Bonte pour la section du Breucq et à 16 h., à la mairie centrale pour la section du Bourg.

Encouragement National. — Les bénéficiaires de l'Encouragement National aux familles nombreuses, sont avisés que l'état des allocations du mois de décembre du 4e trimestre et du 2e semestre est déposé chez M. le percepteur-receveur municipal, 12, rue de Lille, à Annappes, où ils peuvent se présenter pour toucher les mercredi et samedi, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 heures.

LEERS

Aux amateurs du jeu de boules. — Le 16 janvier, l'équipe de boules du Foyer Populaire tra disputer la finale du tournoi du Stade Amédée Prouvost. De nombreux amateurs et les « Amis du Foyer » tiennent à assister à cette partie et à encourager les joueurs locaux. A cette intention un service est organisé. Le départ en voiture aura lieu face au « Foyer », à 14 h. 15 et le retour vers 17 h. Le prix du déplacement est fixé à 3 fr. Inscriptions au « Foyer Populaire », 2, place de l'Église.

Distribution de jouets. — Lundi matin, grâce à la générosité des habitants, des jouets ont été distribués à tous les enfants de l'école libre Saint-Henri, rue Marceau.

Mutuelle « Saint-Jean-Baptiste ». — Assemblée générale mensuelle dimanche 23, à 18 h., au café de M. Jules Pluquet, rue de la Mairie.

A qui les poules déplumées ? — Les habitants du quartier du Buisson ont déposé une plainte entre les mains du garde champêtre, M. Archange Vosdey, contre un inconnu qui a abandonné dans un ruisseau, à l'entrée de la rue Pierre-Catteau, une vingtaine de poules déplumées dont la décomposition, avançant de jour en jour, dégageait une odeur pestilentielle.

Ramonage des cheminées. — Le ramonage des cheminées aura lieu à partir de ce jour. L'entrepreneur qui se présentera sera muni d'une autorisation de l'Administration municipale.

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 2 à TOURCOING — Téléphone : 9.85.
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

Braderie sous le déluge dans le Centre

La traditionnelle Braderie du Centre, à TOURCOING, ne fut guère favorisée par le temps hier. Les averses et les rafales se succédèrent pendant toute la matinée, mettant en péril les légers éventaires des bradeux dont le nombre comme celui des promeneurs, était considérablement réduit.

On voit sur notre cliché, à l'angle de la rue Saint-Jacques, un camelot stoïque sous la pluie offrant sa marchandise au public. (Ph. Egalité)

LA CROIX DE LÉOPOLD DE BELGIQUE
A M. SALEMBIEN, MAIRE

Les fonctions de premier magistrat d'une grande cité frontière sont particulièrement délicates, surtout dans la nôtre, où les rapports avec les ouvriers frontaliers sont quotidiens et où les intérêts sont souvent parallèles de part et d'autre de la frontière.

En raison des services rendus à la main-d'œuvre belge travaillant dans les

M. Edmond SALEMBIEN

manufactures tourquennoises, le Roi des Belges a pris un décret octroyant la Croix de Chevalier de l'Ordre Royal de Léopold Ier, à M. Edmond Salembien, maire de Tourcoing. Le décret est du 13 novembre 1937.

Par ordre, M. Louis Thaune, consul général à Tourcoing, s'est rendu hier matin à l'hotel de Ville, et a procédé à la remise à M. le Maire du décret royal le concernant.

M. Salembien est déjà Chevalier de la Légion d'honneur.

Jardins Ouvriers de l'Union des Familles Nombreuses du Blanc-Seau

Il y a un an, le 12 janvier, cette union qui comprend 155 familles avec près de 800 enfants, décida la création d'une section de jardins ouvriers en faveur de ses membres. Grâce à la bienveillance de divers propriétaires, l'actif comité put travailler utilement et le 21 février 1937, 61 jardiniers étaient groupés et un mois après, 73 jardins étaient répartis entre les 75 jardiniers du groupe. Déjà, deux jardins manquaient.

Après d'actives démarches, de nouveaux concours furent acquis au comité et fin avril, 86 familles bénéficiaient des bienfaits du petit lopin de terre.

A l'heure actuelle, les familles nombreuses gèrent dans les anciennes briqueteries Coisne, 106 parcelles de 200 à 400 mètres carrés.

N'ayant plus de terrains disponibles pour satisfaire aux demandes, le comite sollicite des propriétaires de terrains inoccupés de bien vouloir les mettre à sa disposition pour quelques années.

Pour fêter l'heureux résultat de son activité philanthropique, le comité organise pour le samedi 15 janvier, à 18 h., 1, rue du docteur Dupont, l'assemblée générale des jardiniers et de leur famille et après prise des commandes de pois, haricots, engrais, pommes de terre, sera projeté un programem de cinéma.

N'ayant pas ses propres finances, le groupe des jardiniers se voit dans l'obligation de percevoir 0 fr. 95 par personne pour participation aux frais donnant droit à la tombola. La carte 1938 sera exigée à l'entrée. Sous la présidence de M. J. Florin, MM. G. De Tavernier, Huart, Lamon, Plays, Debar, Delannay, Lehoucq, Lammens, Lefebvre, Vanderschaege, Loof, délégué adjoint et E. Tellier, délégué intercommunal, composant le comité des Jardins ouvriers, comptent sur une assistance nombreuse démontrant l'attachement des jardiniers à leur groupement.

ALERTE AUX POMPIERS

Les pompiers étaient alertés, hier, à 10 h. 25, pour se rendre à la maison de transports Parenty, rue des Piats, 20, où un petit réservoir à mazout avait brusquement pris feu.

Le feu a détérioré un tapis et un bureau : les pertes sont d'environ 400 francs. L'extinction fut opérée au moyen d'un extincteur à mousse de carbone.

LA FRAUDE

Les services de la douane ont mis en état d'arrestation sur la frontière, le nommé Gaston Thalamas, 36 ans, ajusteur, domicilié rue des Sarrasins, 104 à Lille, qui portait trois kilogs de tabac étranger. Il a été déféré au parquet.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la période du 3 au 8 janvier, on a enregistré : bétail abattu et prix moyen : 109 bœufs, 9.50 à 16 fr. le kg. ; 133 veaux, 12 à 18 fr. le kg. ; 177 moutons 1.2 à 16.50 le kg ; 148 porcs, 12.50 à 13.25 le kg. Quantités déclarées pour la Ville : 48.260 kg. ; pour l'extérieur : 21.788 kg. 337 kg. de viande ont été saisis par le Service de l'Inspection.

ETAT CIVIL

Naissances. — Thérese Rigole, rue du Pont-Rompu, 93 ; Claudine Debosschère, rue de Mouvaux, 124 ; Francine Cowet, rue Derpentine, 4 ; Edmond Fouriegnie, rue de Magenta, 121.

Publications. — Raymond Butaye, ajusteur-mécanicien, rue de Constantinople, 4, et Lucienne Buysschuert, retordeuse, à Neuville-en-Ferrain ; Roger Stock, mécanicien, rue de la Tossee, 64, et Emilienne Vansteenkiste, femme de chambre, rue Jean-Jaures, 45.

Décès. — Germaine Equinet, 57 ans, s. p., épouse de Ernest Glorieux, rue G. Dampierre, 5 ; Lucienne Fremaux, 7 mois rue des Piats, 181 ; Emile Delva, 75 ans, s. p., rue de l'Yser, 322 ; Frédéric Maes, 55 ans, employé, rue d'Orchies, 25.

On annonce la mort de

Madame Ernest GLORIEUX
née Germaine EQUINET

décédée à Tourcoing le 9 Janvier 1938, dans sa 58e année. Les Funérailles Civiles auront lieu le Mardi 11 Janvier à 14 h. 45.

Assemblée à la Maison mortuaire, 5, rue du Général Dampierre, à Tourcoing, à 14 h. 30.

De la part de M. Ernest GLORIEUX, son époux, **M. et Mme Joseph ROUSSEL-GLORIEUX, M. et Mme Georges SNAUWAERT-GLORIEUX, Mademoiselle Jacqueline SNAUWAERT**, ses enfants, les familles EQUINET et GLORIEUX. Cet avis tient lieu de faire part.

Sociétés et Comités

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Répétition ce mardi à 20 h. Cours de solfège et instruments les mardi, vendredi et samedi à 17 h. ; le mercredi, à 19 h.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS — Répétition générale ce soir à 20 h., au siège.

LIBRE PENSEE. — Les membres sont invités aux funérailles civiles de Lucienne Fremaux, 7 mois, A 14 h. 15, 181, rue des Piats, ce mardi.

A « LA BROUETTE A LA MER ». — Le Comité de cette œuvre organise pour le samedi 15 janvier une ducasse à pierrots au siège, Maison des Amicales. Les membres de l'œuvre, ainsi que leur famille et leurs amis, sont invités. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 13 janvier à 19 h. ; elles devront parvenir au siège. Les commissaires organisateurs se réuniront ce même jeudi à 19 h. 30 pour régler les derniers détails.

CLIQUE SCOLAIRE. — Ce jour, répétition pour les clairons et trompettes à 19 h., au siège, rue de la Fin-de-la-Guerre. Paiement des cotisations. Les sociétaires sont priés de remettre une photo pour la nouvelle carte, année 1938.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce mardi, à 20 h., répétition générale.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — Championnat du Nord 2e Série : Amicale Cinq Voies bat Union Sportive (Tourcoing) par 34 à 9. *Grosse supériorité des Cinq Voies. Arbitrage impeccable.*

HALLUIN
A LA GENDARMERIE

Nous apprenons qu'en remplacement de M. Copie, gendarme à la Brigade d'Halluin, admis à la retraite, vient d'être affecté à notre brigade locale, M. Kléber Coine, originaire de Lille.

Le nouveau gendarme, né en 1905 a fait son service militaire au 28e dragons. En 1918, il opta pour la garde mobile et fut affecté à la 1re Légion de la Garde Républicaine.

En 1934, il fut admis dans la gendarmerie et muté à la 8e Légion à La Martinique. En avril 1937, il revint en France et fut affecté à la 1re Légion de gendarmerie à Calais.

Il quitta cette brigade pour sa nomination à Halluin où il vient d'entrer en fonctions.

Auto contre tramway. — Hier lundi vers midi en face des « Bains municipaux » angle des rues Jean Jaurès et de Lille, un accrochage s'est produit entre le camion auto conduit par M. Antoine Demeestère, brasseur, rue de Lille et un tramway R venant de Roncq allant vers la frontière.

Dégâts materiels peu importants.

Ecole de perfectionnement des S. O. R. — Les cours d'infanterie et d'artillerie auront lieu désormais dans une salle de la mairie. La première séance, salle des mariages, mercredi 12 janvier, à 19 h. 15.

Les brigadiers, caporaux, soldats de première classe, sont également autorisés à suivre ces cours.

Renseignements et inscriptions avant les séances. Se munir du livret militaire.

Groupe des Bohémiens. — Ce mardi, café Delattre, 21, rue Henri-Ghesquière, répétition à 19 h. 30 pour les musiciens.

Pupilles « Enfants de Jaurès ». — Ce mardi, à la Maison du Peuple, à 18 h. 30, répétition pour les pupilles.

DENTIERS en BASILITHE
Travaux garantis
Prix sans concurrence
NOVOL, 93, rue du Collège, ROUBAIX
3510

RONCQ

Consultation des nourrissons. — Au local de la rue de Bousbecque, ce mardi 11, à 15 h., par M. le docteur Béal, pour les lettres A à D.

Demain mercredi, pour les enfants dont les noms commencent par les lettres E et suivantes.

Fanfare du Blanc-Four. — Ce mardi, à 18 h. 30, reprise des cours de solfège, au café de l'Etoile, rue de Lille.

A la Jeunesse Roncquoise. — Ce mardi, au local municipal, à 18 h. 30, répétition pour les pupilles à 19 h. 30 pour les adultes.

Pour la clique, répétition à 18 h. 30 à l'école communale des garçons, rue du Blanc-Four.

BOUSBECQUE
VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE

L'administration municipale organise pour ce mois de janvier, avec la collaboration du service de l'inspection médicale scolaire, des seances de vaccination antidiphtérique qui auront lieu dans les diverses écoles de la localite et ce, à des dates précisées, soit à la mairie pour les enfants de plus de un an ne fréquentant pas les écoles.

Toutes ces séances seront gratuites et les dépenses mises à la charge de l'Assistance médicale gratuite par inscription d'office des enfants. Toutefois, les familles qui verraient inconvénient à ce mode de règlement par voie d'assistance peuvent, si elles le jugent a propos, acquitter directement le cout de cette vaccination, soit 2 fr. par piqûre.

La première seance aura lieu à la mairie, le mercredi 19 janvier prochain, de 15 à 16 heures pour les jeunes enfants n'atteignant pas l'âge de la scolarité. Les sujets déjà vaccinés peuvent recevoir une nouvelle piqûre, dite d'entretien.

A la Caisse d'Epargne. — Les séances ont repris normalement le dimanche à la Mairie, de 9 à 10 h.

Etat Civil. — Naissance. — Francis Benoot, 11, rue Auger.

Publication — Albert Verhanneman à Wervicq (B.) et Léna Rose.

Décès. — Zélia Haquette, veuve Paux, 82 ans, 80, rue St-Joseph.

LILLE

D'ESCROC A ESCROC
LA MERE DU JEUNE LILLOIS ARRETE A TOULOUSE POUR ESCROQUERIES EST VICTIME D'UN ASTUCIEUX « GENTLEMAN »

Nous avons narré l'extraordinaire aventure de ce jeune employe lillois, qui vola, il y a quelque temps, une somme de 15.000 fr. à son patron, en réussissant à toucher un chèque qu'il avait faussement établi.

Ce jeune garnement, rêvant d'aventures, avait voulu, ainsi qu'il le déclara, « visiter à tout prix l'Algerie », ce qu'il fit en compagnie d'un jeune vaurien de son espèce. On sait aussi qu'à bout de ressources, le jeune garçon se constitua prisonnier à Toulouse où le juge d'instruction le délféra au parquet avant son transfert à Lille.

Or, cette histoire vient de s'illustrer d'un fait nouveau.

La mère du jeune vaurien, qui demeure à Lille, reçut le 7 courant, la visite d'un gentleman qui se disait envoye par le parquet, se faisant fort d'obtenir la mise en liberte provisoire du jeune escroc moyennant le versement d'un cautionnement de 500 à 1.000 fr.

Mme B... qui n'avait que 100 fr. sur elle, remit cette somme à l'individu. Après la visite du beau parleur, Mme B. se renseigna auprès du parquet, ou elle apprit naturellement que des demarches de cette nature n'étaient jamais faites.

La dame a fourni un signalement assez vague de ce nouvel escroc, qui est activement recherche par la sûreté.

TENTATIVE DE SUICIDE

Hier vers 13 h. 45, le gardien de la paix, Monier, de service à la gare de Lille, aperçut un homme qui s'affalait dans la salle des Pas Perdus. Le gardien et des témoins se précipitèrent et parvinrent à faire reprendre connaissance au malade qui venait d'absorber une dose de somnifère. Il s'agissait de André Guyot, âge de 35 ans, exerçant la profession de garçon de café, demeurant rue de la Clef à Lille.

Ce dernier a reçu sur place les soins du docteur Looten puis a été conduit à l'hôpital Saint-Sauveur. Interrogé, il déclara avoir l'intention de recommencer son acte stupide à bref délai.

PETITES NOUVELLES

Habiles pickpockets. — Deux Madeleinoises ont été victimes d'un pickpocket à l'intérieur de deux grands magasins du centre. Mme Bruyère, demeurant, 245, boulevard de la République à qui fut dérobée une centaine de francs et Mme Palmyre Thoorens, demeurant, 26, avenue Foubert à qui fut volé un portefeuille contenant 85 fr. et qui se trouvait à l'intérieur de son sac à main.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

BERGUES
UN CAMION DÉMOLIT UN CHARIOT
IL Y A UN BLESSÉ

Lundi à un heure matinale une violente collision a eu lieu entre un chariot et un camion, sur la route Nationale N° 16 à Quaedypre, entre « Le Bissart » et « La Cloche ».

Un camion des « Transports généraux » de Dunkerque, en voulant effectuer le depassement d'un chariot de culture conduit par M. Foveuw, ouvrier agricole au service de M. Dournel, cultivateur au « Bissart », à Quaedypre, a accroche ce chariot.

Le chariot fut très fortement endommage et le conducteur blessé.

Se rendirent immediatement sur les lieux les gendarmes de Bergues et de Wormhoudt, M. le docteur Ryckewaert de Wormhoudt, et, après M. le docteur Augustin Vandaele, de Bergues.

L'accident s'etant produit sur le territoire de la gendarmerie de Wormhoudt, ce fut celle-ci qui procéda à l'enquête.

Quant au blessé, atteint sans gravité à la tête, il reçut les soins du docteur Ryckewaert.

SPORTIFS, LISEZ LE SAMEDI
LES SPORTS DU NORD
le plus complet des régionaux sportifs
40 centimes

EN BELGIQUE

MENIN

Un vol de bicyclette. — Dimanche vers 22 h. 30, M. Maurice Verbeke, demeurant 107, rue de Menin à Wevelghem, entra dans le cafe « Trocadéro » laissant son vélo devant l'établissement. Lorsque vers 23 h. 15 il sortit, son vélo portant le numéro 331954/37 était disparu.

Une plainte fut déposée au bureau de police.

WERVICQ-LEZ-MENIN
Deux motocyclistes font une chute grave

Vers 17 h. 30, M. Odile Vermassen, négociant, circulait en moto vers Ypres sur la route d'Etat, ayant sur le siège arrière son ami, M. Odile Vandenbroucke, de Zandvoorde.

Arrivé à hauteur du hameau « Le Rossignol », M. Vermassen dut faire un brusque virage afin d'éviter un piéton qui traversait la chaussée. A la suite de ce mouvement, la moto dérapa et les motocyclistes furent projetés sur la chaussée.

M. Vermassen fut sérieusement blessé à la jambe droite, tandis que M. Vandenbroucke fut blessé aux bras et se plaint en outre de douleurs internes.

UNE COLLISION ENTRE AUTO ET TRIPORTEUR

Vers 21 h., sur la chaussée de Menin, à hauteur du hameau « Basse Flandre », aux confins des territoires de Wervicq et de Menin, une collision s'est produite entre l'auto de M. Vanderbrugghe, d'Ypres, qui arrivait de la direction de Menin et le triporteur de M. Jules Dewinne, négociant de café, qui arrivait d'un chemin vicinal.

M. Dewinne fut projeté sur la chaussée et blessé aux épaules et aux jambes. Le triporteur fut endommagé.

HARLEBEKE-LEZ-COURTRAI
Un blessé dans une collision entre camion et voiture hippomobile

L'autre jour, vers 17 h. 30, un attelage conduit par M. Jérôme Deleersnyder, porteur de pain à Deerlyk, a été tamponné à hauteur de l'estaminet « La Belle Vue » par le camion d'une brasserie de Cuerne conduit par M. Georges Allegrain.

Le conducteur et le cheval furent projetés dans le fossé. Le conducteur fut grièvement blessé. Il se plaint en outre de douleurs internes. M. le Sénateur Gaston Rosluyt, de Courtrai, a conduit le blessé à l'hôpital. Le cheval, grièvement blessé, a dû être abattu.

La gendarmerie a fait l'enquête.

BEVEREN-LEZ-ROULERS
Un distillateur clandestin arrêté

L'administration des assises surveillait depuis longtemps les allures mystérieuses d'un habitant de Beveren-lez-Roulers, nommé Deleu Raymond.

Hier à la suite d'une dénonciation, plusieurs agents, accompagnés de gendarmes, s'étaient mis en embuscade à Pitthen et surprirent le fraudeur transportant une cargaison d'alcool à 50 degrés. L'individu qui distillait et plaçait ses produits sans l'aide de personne a été écroué.

COURTRAI

Football. — Dimanche, Courtrai-Sports et le Royal-Club de Tournai ont fait match nul (1 à 1). Malgré le mauvais temps une assistance assez nombreuse entourait le terrain de Courtrai-Sports.

Les visiteurs gagnent le toss. Les locaux partent à l'attaque et mettent à plusieurs reprises les filets de Devos en danger, mais celui-ci ne laisse rien passer. Puis les Courtraisiens ratent plusieurs belles occasions. A leur tour, les Wallons attaquent. Un bel envoi de Coudou rase la latte latérale. Petit à petit les Flandriens prennent légèrement le meilleur au jeu, mais leurs efforts restent sans succès. Le repos arrive donc 0 à 0.

A la reprise, les « rouge et jaune » sont de suite en action et font attaque sur attaque. Les visiteurs ripostent et obtiennent un corner que Langbeen transforme à la 5e minute. Le jeu est équilibré. Sur nouvelle descente des Courtraisiens, ceux-ci obtiennent un pénalty et Lapauw en profite pour égaliser à la 25e minute. Un corner pour les locaux reste sans résultat et un boulet de Dermeaux s'écrase sur la latte de Neyrinck. Le reste du jeu se poursuit, bien disputé, sans qu'aucune des équipes parvienne à marquer le winning goal.

Le Jubilé du bourgmestre de Tournai

Nous avons relaté, hier, la séance solennelle du Conseil communal à l'occasion de la célébration de 50 années de fonctions comme Conseiller communal de M. Albert ASOU, Bourgmestre.

Voici une vue prise pendant le discours de M. DELVIGNE, Secrétaire communal. (Ph. Egalité)

Etat Civil. — **Naissances.** — Odette Bostaen, plaine St-Jean, 5. — Retwchler, chaussée de Gand, 89. — Jean Duyck, rue Simon Stévin, 81 — Vanhoutte, chaussée de Menin, 7. — Eric Descamps, rue Fleur-au-Lin, 29. — Suzane Hiivoet, rue Schaeken, 30. — Noël Laebens, rue de la Toile, 15. — Mariekaert, chaussée de Bruges 50. — Freddy Mulleman, rangé Vanneste, 5. — Muguette Baert, place St-Amand, 28. — Paul Coremans, rue de la Promenade, 48.

Publications. — Valère Vercaemst, pâtissier, et Dina Defossé, sp., à Gulleghem. — Antoine Hiltrop, ajusteur, à Bruxelles et Gabrielle Hoeste, sp., à Bruxelles. — Albert Dewaele, magasinier et Suzanne Caucké sp. — Jules Hélinck, cimentier et Rachel Parmentier, bobineuse. — Richard Reynaert, teinturier et Simonne Verhaeghe, épeuleuse. — André Vandenabeele, magasinier à Ovighem et Marlette Vansoymelicke, fileuse, hameau St-Hooge.

Décès. — Virginie Declercq, 84 ans, veuve de Adolphe Ruberecht, rue de la Chapelle 49. — Maria Caesens, 70 ans, épouse de Edouard Mattelaere, rue St-Genois, 37. — Cyrille Herpoel, 73 ans, rue de Menin, 121. — Cyrille Verledens, 55 ans, à Thourout. — Hortense Depan, 81 ans, veuve de Auguste Maillard, Pottelberg, 1. — Omer Sabbe, 10 mois, boulevard Georges Vercruysse, 2. — Clémentine Dauw, 79 ans, veuve de François Van Loocke, rue de Bruges, 86. — Marie Vanderpe, 72 ans, épouse de Adolphe Lambrecht, rue St-Genois, 18. — Ernest Reynaert, 70 ans, échevin de la ville de Courtrai, rue de Tournai, 63. — Alois Vanmarcke, 58 ans, sentier 43, 2. — Pierre Nys, 70 ans, chaussée de Bruges, 100. — Charles Vandercinckele, 43 ans, rue de la Prévôté, 39. — Cyrille Dejaegher, 65 ans, à Vive St-Eloi. — Léonie Opsomer, 78 ans, épouse de Emile Verschuere, boulevard St-Roch, 78. — Madeleine Demevere, 38 ans, veuve de Henri Minjauw à Harlebek. — Ferdinand Carton, 79 ans, hameau Pottelberg, 1. — Willy Mattelaere, 4 ans, boulevard du Chemin de Fer, 16. — Pierre Vanhalemyn, 81 ans, avenue Hugo Verriest, 18. — Alice Lampe, 65 ans, épouse de Joseph Dewaele, Walbe, 159.

LA VIE CORPORATIVE

L'assemblée générale du Syndicat des Cuirs et Peaux (section Tannerie-Corroieries)

Les ouvriers de la corporation ont répondu en grand nombre à l'appel de leur organisation, afin d'examiner la situation actuelle, après avoir émis un vote pour le renouvellement partiel et l'élargissement de la C.A.

L'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« Le Syndicat des Cuirs et Peaux (section Tanneries-Corroieries de Lille, réuni en assemblée générale le dimanche 9 janvier, à la Bourse du Travail, salle Chaudde.

» Après avoir entendu les exposés de MM. Fruit, secrétaire ; Philippo, délégué régional, sur la situation du syndicat concernant la demande d'augmentation de salaires, formulée après la parution de l'indice du coût de la vie de novembre 1937, le compte rendu de la commission mixte et des réunions d'arbitres fédéraux et confédéraux.

» Fait confiance à sa C.A. et la charge de continuer toute action utile pour l'aboutissement des justes revendications des ouvriers, adhérant à l'organisation syndicale. »

DANS LA METALLURGIE ET L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC DE ROUBAIX-TOURCOING

On nous communique :

« A la suite de la Commission de Conciliation qui s'est réunie samedi à la Préfecture du Nord et qui a notamment étudié la question de la métallurgie et des produits chimiques de Roubaix-Tourcoing en matière de salaires, les syndicats libres de la métallurgie et des produits chimiques ont désigné comme arbitre ouvrier M. Botton, secrétaire de la Fédération française des Syndicats de la Métallurgie (C. F. T. C.) »

INDUSTRIE CHIMIQUE. — M. Bélus, surarbitre désigné par la Présidence du Conseil pour le conflit intervenu suite à la demande d'augmentation de salaires formulée par le personnel de ces entreprises, a convoqué vendredi 7 janvier, les arbitres des deux parties.

Suite à cet entretien, le surarbitre a décidé de procéder à une enquête sur place et de rendre rapidement sa sentence.

ENTREPOTS DE PETROLE. — La Chambre Patronale des Pétroles a désigné M. Dombroski pour la représenter comme arbitre.

De son côté le personnel a désigné M. Berckmoës, de la Fédération des Industries Chimiques.

Les deux arbitres se rencontreront cette semaine.

TEINTURIERS-DEGRAISSEURS. — M. André Browaeys, arbitre patronal, et M. André Berckmoës, arbitre du personnel, se rencontreront ce mardi 11 janvier, à la Préfecture de Lille, pour l'examen du litige intéressant ces maisons.

SYNDICAT DE LA FOURRURE. — Assemblée générale du syndicat Bourse du Travail, mercredi 12 janvier, à 18 h. 30. A l'ordre du jour : Compte rendu de l'activité de notre syndicat ; renouvellement des cartes pour 1938 ; passé cette réunion il ne sera plus délivrer de timbre 1937.

EMPLOYES DU TEXTILE. — Réunion des employés du Textile le jeudi 13 janvier, à 19 h., Bourse du Travail, rue Gambetta.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — Résultat de l'exposition du 9 janvier chez M. Patrolin, 6, rue du Luxembourg : Declercq Achille, Demeulenart Henri, Patrolin Emile, Gérard Jules, Alex Lefèvre, Vandensbelle Adolphe, Minjon Pierre, Duhamel Arthur, Moreau Albert, Roignier Guillaume, Vanole Henri, Chuin Charles, Vanneman, Séverin, Aurick Henri, Patrolin R., Chuin Charles, Roger Jean-Baptiste.

Les pigeons étaient jugés par M. Achille Dewalle.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Les Rois du Sport ».
Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « Police mondaine ».
Gamée. — Perm de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Naples au baiser de feu ».
Rexy. — Perm. de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le secret de Stamboul ».
Omnia. — 15 h et 20 h. 30 : « La Danseuse Rouge » et « Une certaine jeune fille ».
Eden. — « Trois Artilleurs au Pensionnat ».
Union. — 20 h. 30 : « Une femme qui se partage » et « Les Damnés de Santa Maria ».
Casino. — 15 h. 30 et 20 h. 30 : « Arsène Lupin ».
Mondial. — 20 h. 30 : « Une femme qui se partage » et « Les Damnés de Santa Maria ».
Paisos. — 20 h. 30 : « Grisettes » et « La Gloire du Cirque ».

DERNIÈRE HEURE

M. BECK EXPOSE la politique étrangère de la Pologne

Il estime que la S.D.N. ne saurait devenir un bloc dressé contre d'autres blocs

Varsovie, 10. — M. Beck, ministre des Affaires étrangères, a fait, ce matin, un exposé sur la situation internationale devant la commission des Affaires étrangères de la Diète.

Le ministre a caractérisé la période des dernières années comme une période de transformations fondamentales dans la politique internationale marquée par un ébranlement des méthodes employées jusqu'à présent. La position des affaires polonaises offre une image plus claire, grâce précisément à ce que les problèmes intéressant la Pologne ont été étudiés sans tenir compte des contingences.

Les ententes amicales

Ainsi, les accords polonais de non-agression avec les Soviets et avec le Reich, qui ne relèvent d'aucune institution ni procédure internationales, continuent à garder intacte leur valeur. Les alliances de la Pologne avec la France et la Roumanie, qui datent d'une époque où l'organisation de la S.D.N. n'était pas encore bien définie, étaient considérées en elles-mêmes et non pas comme des compléments d'autres accords.

M. Beck considère comme significatif le fait que c'est précisément au cours des deux dernières années que la portée de ces accords a été spécialement mise en relief, tandis que le contact direct de la Pologne avec ces pays trouva son expression sous une forme à la fois importante et particulièrement agréable pour elle.

M. Beck a evoqué alors les diverses visites de personnalités françaises et roumaines en Pologne et les nombreux entretiens qu'il a eus avec les dirigeants de plusieurs pays en vue de développer des ententes amicales.

Passant ensuite en revue les relations de la Pologne avec divers Etats, le ministre a insisté sur le renforcement de l'accord polono-allemand, sur les bonnes relations de la Pologne avec les Soviets, avec les Etats riverains de la Baltique, etc. Il a constaté que l'aggravation de la crise internationale n'a affecté en rien la politique polonaise.

La crise de la S.D.N.

En ce qui concerne la S.D.N., il estime que la pratique a prouvé que l'application intégrale du Pacte est au-dessus de ses possibilités et affirme qu'on observe en même temps une recrudescence des passions doctrinaires tendant à imposer à la Ligue des tâches de plus en plus ardues. M. Beck pense qu'il n'est plus possible que certains Etats seulement supportent les devoirs découlant du Pacte et que la S.D.N. ne saurait devenir un bloc dressé contre d'autres blocs.

Il s'est élevé contre la tendance destinée à considérer la S. D. N. comme un instrument dirigé contre les Etats totalitaires et a fait toutes réserves sur la manière d'agir consistant à suggérer à la S. D. N. des décisions prises par des groupes d'Etats en dehors d'elle.

En terminant, le ministre a insisté sur l'importance que présentent pour la Pologne les questions des matières premières et de l'emigration, à un moment où l'on parle tant de plans et de reconstruction des relations internationales, économiques et financières.

LES ENTRETIENS DE BUDAPEST

L'Autriche et la Hongrie ne seraient pas disposées à suivre l'Italie dans un front idéologique

Budapest, 10. — Les entretiens de Budapest ont commencé à 17 h., comme il avait été prévu. A 19 h., la Présidence du Conseil a donné un communiqué des plus laconiques confirmant le fait. Toute la soirée sera occupée par un dîner et une réception offerts par le président du Conseil hongrois.

Il semble, dès à présent, que les négociateurs se sont heurtés à un certain nombre de difficultés. La Hongrie et l'Autriche semblent peu disposées à joindre l'Italie dans un front idéologique et à compromettre par des manifestations leurs bonnes relations avec les grandes puissances occidentales.

Il semble d'autre part difficile de trouver du côté italien, une contre-partie qui soit de nature à satisfaire l'Autriche et la Hongrie.

LES TROUBLES DE PALESTINE

Jérusalem, 10. — Un commerçant juif a été grièvement blessé dans la vieille ville de Jérusalem, par un inconnu. L'agresseur a réussi à s'enfuir.

La nuit dernière, les lignes téléphoniques Bethléem-Hebron ont été endommagées. La police a suivi les traces laissées par les malfaiteurs et est arrivée à un campement de Bédouins, à un village arabe. 14 arrestations ont été opérées. Une certaine quantité de poudre a été saisie.

Un archéologue anglais a péri dans une embuscade

Londres, 10. — On mande de Jerusalem à l'Agence Reuter : Un archéologue britannique, M. J. H. Charsey, a trouvé la mort dans une embuscade tendue par des bandits arabes, près de Hébron.

LES DERNIERS COURS

COTONS

New-Orleans. — Midd disp. 882, janvier 860, mars 872, mai 879 juillet 887, oct. 891, décembre 895.

New-York. — Midd upl 869, janvier 853, fév. 856, mars 859-860, avril, 862, mai 866, juin 869, juillet 873, aout 875, septembre 877, oct. 880-881, nov. 881, décembre 882.

Recettes Ports de l'Atlantique 2.000, du Golfe 22.000, du Pacifique 26.000.

Exportations pour la Grande-Bretagne 5.000, Continent 12.000, pour le Japon et la Chine 21.000.

Les cours haussèrent sur de bon avis de Liverpool et de Bombay ainsi que sur la fermeté du marché des valeurs. Les achats ayant facilement absorbé les ventes de compensation et la demande étant plus animée, le marché clôtura bien soutenu.

SUCRES

New-York, 10. — Clôture. — Nouveau contrat : mars 116 1/2, sept 122 1/2, mars 1939 129 nom., ventes 4.000 tonnes. — Cuba 320, janvier 226-227, mars 228-229, mai 230-231, juillet 231-232, septembre 233-234, novembre inc., décembre, inc., ventes 3.000.

CAFES

Rio, 7. — Disp. 6 1/4, mars 448, mai 425, juillet 414, sept. 412, déc. 412. Ventes 3.000.

Santos, 4. — Disp. 8 1/2, mars 669, mai 636, juillet 628, sept. 625, déc. 623, ventes 23.000.

L'ÉCHOUAGE DU « GUARUJA » PRÈS D'ALMÉRIA

De graves événements se seraient produits à bord du navire

Marseille, 10. — L'échouage du « Guaruja » près d'Almeria et le manque de renseignements sur cet événement provoquaient de vives inquiétudes dans les milieux maritimes et la publication, ce matin, d'un communique officiel annonçant que le chef mécanicien Bregante s'était suicidé, que le commandant Marque était blessé et que 19 membres de l'équipage étaient malades, provoqua un redoublement d'inquiétude.

Les officiers qui connaissaient Breguante, homme de devoir, père de cinq enfants, déclaraient que son suicide leur apparaissait comme impossible. La rectification faite en fin de journée par le Ministère de la Marine marchande et suivant laquelle une erreur de transmission avait fait lire « suicide » au lieu de « disparu » ne fit que redoubler l'anxiété.

On se demandait ce que le vapeur faisait près d'Almeria, loin des routes surveillées que les commandants ont ordre de suivre ; on se demandait également pourquoi le commandant était blessé, le chef mécanicien disparu et 19 hommes blessés ou malades ?

Dans la soirée, le bruit s'est répandu que l'échouage du « Guaruja » était dû à de graves événements à bord,